

COMMUNE DE MONTIERCHAUME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2023- 23

Le 20 juin 2023 à 18h30, le Conseil municipal de la commune de Montierchaume, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe GUERINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 12 juin 2023

Date de publication : 23 juin 2023

PRESENTS : M. GUERINEAU Philippe, Maire, Mme PALLEAU Christelle, M. GUIGNAT Dominique, M. DAVID Patrick (Adjoint), Mme JOLY Anne-Marie, M. TALLE Alain, Mme RENAUX Sylvie, Mme JOSIERE Sylvia, Mme HARRAULT Christelle, Mme COUTAND Valérie, Mme GAUGUERY Sabrina, Mme FLAGELLE Marion, M. PELE Christopher, M. MATHEY Valentin, M. ANGUILLE Jean-François,

ABSENTS EXCUSES : Mme PELE Aurélie (pouvoir à M. PELE Christopher), M. DUPONT Michel (pouvoir à Mme Joly Anne-Marie), Mme LHOPITEAU Anne-Caroline, Mme RENAUDET Christine (pouvoir à M. DAVID Patrick)

Nombre de présents : 15

Nombre de pouvoirs : 3

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DAVID Patrick

Objet : Dossier MM INVEST

Le Maire informe que le 13 mars 2023, la SAS MM INVEST a déposé une demande d'enregistrement qu'elle a complétée le 21 avril 2023 pour la création d'une plateforme logistique sur la commune.

Il précise qu'en application de l'article R.512.46.8 du code de l'environnement, le dossier a été jugé complet et régulier, par rapport de l'inspection des installations classées du 27 avril 2023 et que la consultation réglementaire du public a débuté le 26 mai 2023 et se terminera le 23 juin 2023.

Le Maire explique que conformément à l'article 512-46-11 du code de l'environnement, le conseil municipal doit émettre un avis.

Il ajoute que la société MM INVEST souhaite réaliser une plateforme logistique d'environ 62000 m2 composée de 9 cellules de stockage ainsi que de deux locaux de charge et deux locaux de bureau et que les opérations effectuées sur le site seront les suivantes :

- Réception, contrôle et déchargement des produits,
- Attribution d'un emplacement
- Stockage couvert au sein de la cellule
- Préparation des commandes/palettisation
- Chargement des poids-lourds, expédition des produits

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ne s'oppose pas à ce projet d'implantation mais alerte les autorités sur la potentialité d'augmentation du trafic de poids lourds associée au développement global de la zone industrielle et mandate le Maire pour le notifier sur le registre de l'enquête publique.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Montierchaume, le 23 juin 2023

Le Maire

Le secrétaire de séance

Ph. GUERINEAU

M. DAVID

Le Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire du présent acte
Qui a été transmis à la Préfecture le 29/06/2023
Et publié à la porte de la Mairie le 23/06/2023
A Montierchaume le, 29/06/2023
Le Maire,
Ph. GUERINEAU

